

Conférence de presse du ministre d'État en charge du Budget et des Comptes publics

" Nous ne pouvons plus reculer face à la situation que traverse notre pays "

Willy NDONG
Libreville/Gabon

AU terme de la communication gouvernementale relative aux mesures de redressement des finances publiques et de la loi de finances rectificatives 2018, faite par le ministre du Budget et des Comptes publics, Jean-Fidèle Otandault, et son collègue de la communication, Porte-parole du gouvernement, Guy-Bertrand Mapangou, les deux membres du gouvernement se sont prêtés aux questions des journalistes pour édifier l'opinion sur l'opportunité et la pertinence des récentes me-

sures prises par le gouvernement pour redresser les finances publiques et relancer de manière significative l'économie nationale. Cinq préoccupations majeures ont retenu l'attention des hommes de médias. Quelle réponse donner aux syndicats qui disent qu'il n'est nullement question de toucher aux salaires des fonctionnaires ? Jean-Fidèle Otandault s'est montré ferme dans son propos. "Les Syndicalistes sont là pour défendre les intérêts du plus grand nombre. Pour le gouvernement, quel est l'intérêt du plus grand nombre ? Nous avons actuellement 105 mille 643 agents publics qui coûtent à l'Etat

chaque année 710 milliards. Si nous ne prenons pas des mesures fortes maintenant, nous ne serons plus en mesure de payer les fonctionnaires. Est-ce cela que souhaite les syndicats ? Ici, il n'est nullement question de licenciement, mais de réduction de la masse salariale. La mesure ne touche que 8000 personnes. Tous les agents de l'Etat gagnant moins de 650 mille francs par mois ne sont pas touchés par cette mesure, soit 65 % des effectifs. Le gouvernement est là pour prendre des décisions afin de les appliquer. Les marges budgétaires que nous allons dégager serviront à financer les charges sociales du pays

dont les bénéficiaires sont, justement le plus grand nombre. Nous ne pouvons plus reculer face à la situation que traverse notre pays", a-t-il indiqué. A propos de la réduction de taille du gouvernement et à l'impact social des mesures gouvernementales, Guy-Bertrand Mapangou a répondu que "S'agissant de la réduction de la taille du gouvernement, elle se fera après les élections législatives. Sur l'impact social et politique de ces mesures, sachez, une bonne fois pour toute, qu'il fallait prendre ces mesures face à la situation du pays. Quand vous êtes malade, et que le diagnostic est posé, on ne peut plus attendre pour soigner le malade. Il fallait oser prendre des décisions courageuses qui concernent l'avenir de notre pays et ce, pour éviter le pire. Nous sommes tous concernés, à des degrés divers par ces mesures". Pourquoi demander aux populations de serrer la ceinture alors que les dignitaires du pays mènent un train de vie "ostentatoire", à l'image du ministre du Budget qui avait récemment invité une star de la musique mondiale à



Photo : F. M. MOMBO

Jean Fidèle Otandault et son collègue Guy Bertrand Mapangou face hier à la presse.

Port-Gentil ? Jean-Fidèle Otandault estime, "j'ai été indexé à tort au sujet de cet artiste. La vérité est que j'ai fortuitement rencontré Maître Gyms à Port-Gentil et ne suis en rien concerné par sa venue au Gabon. Le sacrifice lié à ces mesures est pour nous tous. Et nous nous l'imposons. Le chef de l'Etat a montré l'exemple, le Premier ministre également. C'est un effort collectif à réaliser et nous disons que tous, ensemble, nous devons nous serrer la ceinture". Quant à la question relative au non respect par le Gabon des critères de convergence de la Cémac, le ministre du Budget a expliqué que " nous ne faisons

pas dans la démagogie. Nous reconnaissons que les investissements effectués par le passé n'ont pas été à la hauteur des espoirs des dirigeants. Nous avons donc un devoir de vérité vis-à-vis des populations. C'est pas encore l'apocalypse. C'est pour cette raison que nous prenons ces mesures courageuses, et nous l'assumons, pour éviter à notre pays de vivre des situations d'angoisse. Je tiens à dire que le Gabon n'est nullement en crise, car un pays qui est en crise ne produit plus. Un pays en crise ne paie plus ses fonctionnaires ou ne dégage plus de la croissance, or sur l'année 2017, la croissance était positive».

Investissements à réaliser avec les économies dégagées

Environ 140 milliards pour financer des projets de développement

Willy NDONG
Libreville/Gabon

LA mise en œuvre des différentes mesures prises récemment par le gouvernement devraient, selon le ministre d'État en charge du Budget et des Comptes publics, Jean-Fidèle Otandault, permettre à l'Etat de réaliser sur l'exercice budgétaire 2018, des économies substantielles de l'ordre de 140 milliards de nos francs. Avec ces économies, l'Etat poursuivra sa politique de développement des infrastructures nationales, la sécurisation de l'alimentation en eau des grands centres urbains, la mise en route du

Fonds d'initiative départementale, la préservation des acquis sociaux et la mise en œuvre du plan d'urgence national. Ainsi, avec les 140 milliards de francs, l'Etat poursuivra l'achèvement du tronçon PK5-PK12, l'achèvement des bassins versants de Nzeng-Ayong, la sécurisation de l'alimentation en eau potable dans les grands centres urbains du pays, la mise en route du Fonds d'initiative départementale et ce pour relancer la croissance économique du pays. S'agissant des acquis sociaux, une part non négligeable sera allouée au secteur de la santé, de l'éducation, de l'emploi et de la protection sociale. Au niveau des infrastructures scolaires, cet argent servira, entre autres, à réha-

bilitier plusieurs écoles, lycées et collèges, en les équipant en matériel informatique et connexion internet. Les zones les plus reculées de notre pays devront également bénéficier des retombées de ces mesures. C'est ainsi que nos petites villes et bourgades seront pourvues en lampadaires solaires et pompes hydrauliques. Les zones urbaines, côté santé, seront également pourvues en cliniques mobiles... Incontestablement, les économies réalisées par les mesures d'austérité prises par le gouvernement, serviront donc à réaliser des investissements nécessaires à la création de la richesse et à la protection des couches les plus défavorisées de notre pays.

Pour conclure ...

Que retenir de la finalité des mesures engagées ?

I.M'B
Libreville/Gabon

Les réformes engagées par le gouvernement devraient permettre un accroissement des recettes de 14 % dès cette année, grâce à, d'une part à une optimisation de la collecte et d'autre part à une rationalisation des exonérations fiscales; une réduction de la masse salariale de 10 % dès l'exercice 2018, assortie d'une mesure d'accompagnement; une réduction du train de vie de l'État, avec une baisse des dépenses publiques dépassant les 10%. D'ici 2020, le gouvernement attend ramener le taux d'endettement à 40 % du PIB. Dans cette dynamique, les autorités entendent restructurer la dette, doublée d'une approche de remboursement volontariste de 1365 milliards de francs. De plus, les économies réalisées vont permettre de doubler les investissements en 2018, par rapport à 2017 de manière à les intensifier et à faire de ceux-ci "le fer de relance économique".

Enfin, ces mesures devraient passer par plus de souplesse dans le code du travail de sorte à favoriser la création d'emplois, doublé des investissements en faveur de la formation et la création d'entreprises. Jean-Fidèle Otandault a conclu cette conférence de presse, en disant que " ces réformes parfois difficiles, sont pourtant nécessaires pour assurer une justice sociale, promouvoir l'emploi des jeunes et permettre la diversification de l'économie nationale ". Pour sa part, le ministre d'État, ministre de la communication, Guy-Bertrand Mapangou a affirmé qu'"une masse salariale de 700 milliards de francs, pour 105 000 agents pour un service public moribond relève d'un déséquilibre économique à corriger". Concernant la rémunération des fonctionnaires, le point d'indice ne sera pas touché a dit Mapangou. Aussi, a-t-il annoncé que le Gabon va, dans les prochains mois, s'orienter vers la GPEC - Gestion prévisionnelle des compétences et des Effectifs -; laquelle GPEC permettra d'ajuster les recrutements à la Fonction publique aux besoins réels des administrations.

DIRECTION GENERALE

COMMUNIQUE

(Portant mise en place d'une nouvelle application de traitement des Déclarations Trimestrielles des Salaires en ligne)

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) informe les opérateurs économiques de la mise en place par ses services d'une nouvelle plateforme de traitement des « Déclarations Trimestrielles des Salaires (DTS) » en ligne dès le **01^{er} juillet 2018**.

Dénommée « **SECUSUR** », cette plateforme s'inspire du précédent dispositif, avec cette particularité qu'elle délivre un accusé de réception que les opérateurs économiques devront impérativement produire avec les différents règlements des cotisations sociales de leurs employés, l'utilisation et l'identifiant du mot de passe restant inchangés.

Pour toute d'information complémentaire, la CNSS met à la disposition de tous le numéro suivant : **01- 79- 12- 48**.

Fait à Libreville, le **29 JUIN 2018**

Le Directeur Général

Dr. Nicole ASSELE

Notre ambition : mieux vous servir

Boulevard de l'Indépendance • B.P. : 04 Libreville - Gabon
Tél : (+241) 01 79 12 00 • Fax : (+241) 01 74 44 25 • Centre d'appels : 102
www.cnss.ga • facebook : cassenationaledesecuritesocialegabon-officiel